



# OLEICULTURE

## Bulletin d'information technique n°5

Chambre départementale d'agriculture  
15 av. Jean Zuccarelli  
20220 Bastia

04 Octobre 2010

Suite aux observations réalisées dans les vergers de référence par le réseau régional de surveillance de l'olivier\*, un Bulletin de Santé du Végétal - Région Corse est publié par la Chambre Régionale d'Agriculture. Ce BSV rend état de la présence des maladies et ravageurs de l'olivier et de leur impact sur la culture.

En fonction de ces constats, un bulletin de préconisations vient en complément afin de diffuser les bonnes pratiques quant à l'utilisation de produits phytosanitaires : matières actives homologuées, doses d'utilisation, périodes optimales d'application, etc.

### Aide aux traitements d'après les données de Météo-France Corse

Le tableau ci-dessous aide à la planification des traitements phytosanitaires en fonction des conditions météorologiques prévues sur la commune la plus proche de la parcelle traitée.

Les paramètres pris en compte sont : le vent (au seuil 19 km/h selon l'arrêté du 12/09/06 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural), l'humidité (comprise entre 50 et 80 %), la température (comprise entre 8 et 35 °C) et les précipitations (peu ou pas de précipitations).

	Mardi 05/10/10	Mercredi 06/10/10	Jeudi 07/10/10
<b>Bastia</b>	Conditions météo défavorables	Conditions météo limites du lever du jour à 14h devenant optimales à partir de 14h jusqu'au soir	Conditions météo défavorables le matin devenant limites à partir de 14h jusqu'au soir
<b>Calvi</b>	Conditions météo optimales à partir de 17h jusqu'au soir	Conditions météo optimales du lever du jour jusqu'à 14h devenant défavorables jusqu'au soir	Conditions météo défavorables du lever du jour devenant optimales de 8h à 14h. Ensuite les conditions redeviennent défavorables jusqu'au soir
<b>Corte</b>	Conditions météo défavorables le matin et l'après midi devenant optimales de 17h jusqu'au soir	Conditions météo limites de 8h à 14h devenant optimales de 14h jusqu'au soir	Conditions météo optimales de 8h jusqu'au soir
<b>Oletta</b>	Conditions météo optimales de 14h jusqu'au soir	Conditions météo limites de 8h à 14h	Conditions météo défavorables toute la journée
<b>Pietralba</b>	Conditions météo optimales à partir de 17h	Conditions météo optimales de 8h à 14h devenant défavorables l'après midi	Conditions météo optimales de 8h à 14h, devenant défavorables l'après midi
<b>San Giuliano</b>	Conditions météo limites de 14h à 17h devenant défavorables jusqu'au soir	Conditions météo limites de 8h à 14h devenant optimales jusqu'au soir	Conditions météo optimales de 8h à 14h devenant limites l'après midi

- Conditions météo optimales
- Conditions météo limites
- Conditions météo défavorables

\* Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse - Oléiculture : AREFLEC, Fredon Corse, Civam bio Corse, CDA 2A, CDA 2B.

## MOUCHE DE L'OLIVE – BACROCERA OLEAE

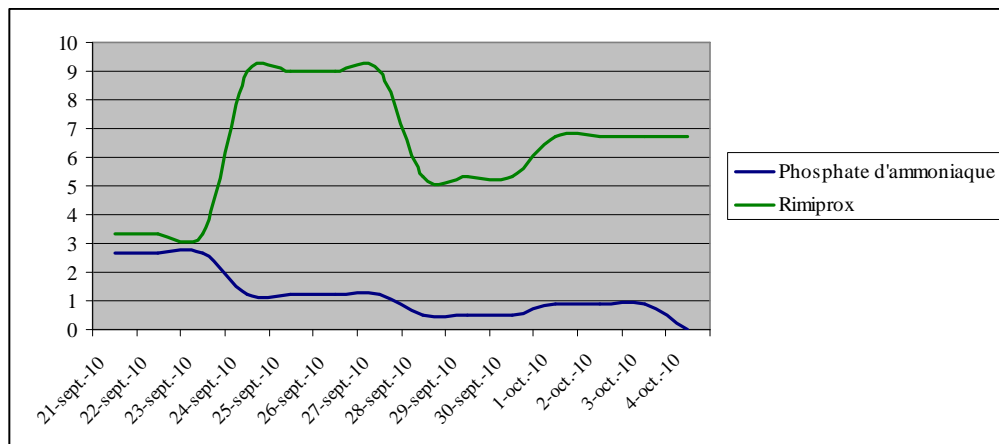
Dans les vergers situés à plus de 350 mètres d'altitude, le dernier vol n'a pas encore débuté.

A basse altitude, le dernier vol a débuté fin-septembre dans les vergers précoces. Dans le verger de référence, le nombre de captures dans les pièges alimentaires atteint tout juste 1 mouche/piège/jour\*. En revanche, dans les pièges jaunes englués avec phéromone spécifique du diptère (pièges "Rimiprox"), le nombre de mouches relevé indique qu'on a dépassé le pic de vol.



### Relevés de la mouche de l'olive Verger de référence de Calenzana - Zone < 150 m d'altitude

Période	Phosphate d'ammoniaque	Rimiprox
21-sept.-10	2,67	3,33
22-sept.-10	2,67	3,33
23-sept.-10	2,67	3,33
24-sept.-10	1,25	9
25-sept.-10	1,25	9
26-sept.-10	1,25	9
27-sept.-10	1,25	9
28-sept.-10	0,5	5,33
29-sept.-10	0,5	5,33
30-sept.-10	0,5	5,33
1-oct.-10	0,9*	6,75
2-oct.-10	0,9*	6,75
3-oct.-10	0,9*	6,75
4-oct.-10	0,9*	6,75



### RAPPEL :

#### Risques d'attaque de la mouche de l'olive en fonction de l'altitude des oliviers

	- 100 mètres	100 m > alt. > 300 m	+ 300 m
<b>Températures favorables</b> = apparition de la mouche	Mai	Fin juin – début juillet	Mi juillet
	<b>Risque de forte attaque : septembre-octobre</b>		
<b>Températures défavorables</b> = fin des attaques	Fin novembre	Octobre	Septembre

Si vous n'avez pas encore traité votre verger et en fonction de vos observations :

- Le vol est faible et il y a peu de nouvelles de piqûres de pontes : vous pouvez traiter en **préventif** SOIT avec l'argile blanche, SOIT avec le "Synéis appât" SOIT en utilisant un insecticide à base de Lambda-cyhalothrine ou de Deltaméthrine (pour les spécialités commerciales voir l'avertissement n°4).

#### Délais Avant Récolte et limitations d'utilisation :

- ..... Lambda-cyhalothrine : 7 jours (2 applications maximum/an) ;
- ..... Deltaméthrine : 7 jours (3 applications maximum/an) ;
- ..... Synéis appât : 7 jours (4 applications maximum/an) ;
- ..... L'argile blanche : pas de DAR mais éviter de traiter 15 jours avant la récolte.

- Le vol est d'intensité plutôt élevée (plus de 5 mouches par piège et par jour pendant plusieurs jours) et on observe beaucoup d'olives piquées : il vaut mieux utiliser un traitement **curatif** avec un produit à base de Diméthoate qui couvrira les dégâts d'une partie du vol (environ 10 à 14 jours d'efficacité optimale). Renouveler le traitement si les précipitations > 25 mm dans les 6 heures qui suivent le traitement.

**PRODUITS AUTORISÉS SUR OLIVIER CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE**

Matière active	Conditions d'utilisation	Spécialités commerciales	Dose	Toxicologie
DIMETHOATE	Traitement larvicide curatif	ROGOR PIPC 400	0,075 l/hl	Phrases de Risque : R10 Inflammable ECC En cours de classement AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques R20/21/22 Nocif par inhalation, contact avec la peau et ingestion Risque de Toxicologie : Xn Nocif
		DANADIM (PROGRESS ou SUPER)		Phrases de Risque : R10 Inflammable R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : Xn Nocif & N Dangereux pour l'environnement
		DIMATE BF 400		

*Source : MAP/e-phy 29/07/10*

**Toujours préférer le produit le moins nocif pour l'environnement.**

**TEIGNE DE L'OLIVIER – PRAYS OLEAE**

Les chenilles tombées au sol après avoir percé l'olive sont pratiquement toutes devenues des papillons. Le troisième et dernier vol est en cours, les captures dans le piège delta sont élevées dans les vergers de référence :

- Zone < 150 m d'altitude, verger non traité : 177 adultes comptés en 4 jours ;
- Zone 400 m d'altitude, verger traité : 57 teignes comptées en 4 jours.



Il n'y a **aucun traitement à réaliser sur cette génération** : si les dégâts sont là, la lutte devra être envisagée au printemps prochain, sur les chenilles de première génération (sur bouton floraux).

**L'ŒIL DE PAON – SPILOCAEA OLEAGINEA**

Les conditions météorologiques sont favorables à la propagation et au développement de la maladie : la pluie, qui est le principal facteur de dissémination et les températures qui sont comprises entre 9 et 25°C (avec un optimum entre 15 à 20°C). Le temps nécessaire à l'apparition de la tache après la contamination varie avec la température : **optimum de 12 à 15 jours à 16-20°C.**

**Seuil de nuisibilité** : + de 15 % de feuilles malades. Le seuil de tolérance est à 10 % de feuilles présentant les symptômes.

**Deux méthodes de lutte selon l'état du verger :**

- Traitements préventifs : au cuivre et au mancozèbe. Nombreuses spécialités commerciales.

Appliquer les traitements à l'approche d'un épisode pluvieux OU si la dernière application préventive date de plus d'un mois. Assurer une couverture continue au printemps et à l'automne. Renouveler le traitement lorsque celui-ci a été lessivé, c'est-à-dire après 20 à 50 mm d'eau au maximum selon les formulations, répartis en une seule fois ou cumulés sur plusieurs événements pluvieux.

- Traitements curatifs : avec le krésoxim-méthyl (spécialité commerciale : STROBY DF à 0.020%).

Appliquer cette spécialité avant ou après les pluies, surtout s'il y a eu un déficit de traitement à la saison précédente. Effectuer deux traitements maximum avec ce produit, alterner avec du cuivre. Produit non lessivable, mais non systémique.

## LA PYRALE DU JASMIN – MARGARONIA UNIONALIS

**Symptômes et dégâts** : généralement les dégâts causés par les chenilles sont peu ou pas importants et ne le deviennent que lorsqu'il s'agit de jeunes plantations.



### Périodes d'observation et nombre d'observations minimal dans le verger

Mars	Avril	Juin	Août	Septembre
1 observation/mois	<b>2 observations/mois</b>	1 observation/mois	1 observation/mois	<b>2 observations/mois</b>

Les dégâts sont en général importants au début de l'été et **en octobre**.

### Moyens de lutte :

- Principaux **auxiliaires** efficaces : beaucoup d'hyménoptères parasitoïdes.
- **Lutte Biologique** : les traitements contre la teigne, à base de *Bacillus Thuringiensis* (conforme aux principes de la lutte raisonnée et admis dans le cahier des charges de l'agriculture biologique) ont un effet sur les chenilles.

**En cas d'attaque et si le traitement n'a pas encore été réalisé, traiter avec un des produits chimiques cités ci-dessous : attention, le Délai Avant Récolte (DAR) est de 7 jours.**

- **Lutte chimique** : elle n'est justifiée que sur des **arbres de 1 à 3 ans**. Le produit est pulvérisé sur l'ensemble de la frondaison dès les premiers signes d'attaque. Les produits à base de Lambda cyhalothrine sont **limités à 2 applications par an**. Ils sont moyennement toxiques sur chrysope et hyménoptères et toxique à très toxique sur punaises.

### OLIVIER \* TRAIT. PARTIES AERIENNES \* PYRALE DU JASMIN

Spécialités	Sociétés	Substance	Dose d'emploi	Toxicologie
AGROTECH-LAMBDA-CYHALOTHRINE 100 CS	AGROTECH	Lambda cyhalothrine 100 G/L	0.015 L/HL	Phrase de Risque : R22 Nocif en cas d'ingestion AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau Risque de Toxicologie : Xn Nocif
HALLMARK AVEC ZEON	UNION INVIVO		0.015 L/HL	
EURO-APPRO I-5	EURO-APPRO	Lambda cyhalothrine 50 G/L	0.030 L/HL	Phrase de Risque : R36/38 Irritant pour les yeux et la peau R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques Risque de Toxicologie : Xn Nocif
KARACHOC	TOP S.A.		0.030 L/HL	
KARAIBE PRO	SYNGENTA AGRO S.A.S	Lambda cyhalothrine 100 G/L	0.015 L/HL	Phrase de Risque : R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : Xn Nocif N Dangereux pour l'environnement
KARATE AVEC TECHNOLOGIE ZEON			0.015 L/HL	
KARATE XPRESS	SYNGENTA AGRO S.A.S	Lambda cyhalothrine 5 %	0.030 KG/HL	Phrase de Risque : R36/38 Irritant pour les yeux et la peau R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : Xn Nocif & N Dangereux pour l'environnement
NINJA			0.030 KG/HL	
POOL			0.030 KG/HL	
SCIMITAR	LANDGOLD	Lambda cyhalothrine 100 G/L	0.015 L/HL	Phrase de Risque : R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : Xn Nocif & N Dangereux pour l'environnement
ZELAMBDA			0.015 L/HL	

Source : MAP/e-phy 15/09/2010

**Toujours préférer le produit le moins nocif pour l'environnement**